Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-212202501-20260317-01052026-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de GUINGAMP

.....

C.C.A.S. DE PONTRIEUX
22260

.....

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE PONTRIEUX

L'an deux mille vingt-six le deux mars à dix-sept heures, le **Centre Communal d'Action Sociale** de la **Ville de PONTRIEUX**, dûment convoqué, s'est assemblé à la Mairie de PONTRIEUX, sous la présidence de Monsieur Samuel LE GAOUYAT, Maire de PONTRIEUX.

Présents :
MM. Samuel LE GAOUYAT, Philippe VILLECROZE, Claudie BELLEGUIC, Patrick HOUSSARD, Céline MAIRE,

Absents excusés : Sylvie TALDU, Marie-Noëlle VALLEE, Marie-Josée LEFEBVRE

Absents non excusées : Michèle LE JOUAN

Assistait également à la réunion : Angélique LACHE, Secrétaire de Séance

Date d'envoi des convocations : 23 février 2026

.....

DELIBERATION N°CCAS01/05/2026 : SUBVENTIONS SEJOURS SCOLAIRES 2026

Rapporteur : Samuel LE GAOUYAT

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée la Décision prise par le CCAS le 06 avril 2023, d'attribuer une aide de 40 € par élève de la commune inscrit dans un établissement scolaire de la maternelle à la classe de terminale générale, professionnelle ou agricole, concerné par une classe transplantée ou un voyage scolaire de plusieurs jours, sur demande de la famille, indiquant le montant du coût par enfant, les dates du séjour et l'école en charge du projet, sans conditions de ressources.

Après en avoir délibéré, le Centre Communal d'Action sociale, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'augmenter l'aide explicitée dans la présente à 45 € par élève.

POUR COPIE CONFORME
Le Président,
Samuel LE GAOUYAT.